

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, PARCOURS RÉSEAUX TRÈS HAUTS DÉBITS (RTHD)

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S) Réseaux télécom et sécurité
Informatique

DURÉE DES ÉTUDES Deux semestres

CRÉDITS ECTS 60 ECTS

COMPOSANTE(S) IUT de Vélizy-Rambouillet

SITE(S) D'ENSEIGNEMENT Vélizy

FORMATION DIPLÔMANTE 

FORMATION EN APPRENTISSAGE 

FORMATION CONTINUE 

FORMATION EN ALTERNANCE 

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT Français

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des cadres de niveau II capables de s'adapter à un monde industriel marqué par d'incessantes évolutions technologiques et organisationnelles orientées vers la mise en place d'une société de communication et d'externalisation de services.

Cette formation a pour objectif de répondre aux besoins exprimés par les entreprises de disposer au niveau Bac+3 de personnel qualifié dans le domaine de la conception, l'installation, l'intégration, l'administration des architectures réseaux très haut débits.

Cette formation doit permettre aux étudiants:

-de maîtriser les applications les plus actuelles du marché pour l'installation, l'intégration et l'administration des

réseaux très haut débits.

-de travailler en équipe en développant des capacités de communication et de relations interpersonnelles.

Spécificités de la formation

La formation comporte 60 crédits et est structurée en deux semestres. Une remise à niveau est mise en place afin de pallier les différences dues aux diverses origines des étudiants.

C'est une formation de base académique, des stages et projets transversaux y sont associés et coordonnés dans le cadre d'une pédagogie visant à développer l'autonomie, les capacités d'adaptation et le professionnalisme des étudiants. Cette pédagogie cherche à s'appuyer sur les besoins réels ressentis par les étudiants au travers des différentes situations qui leur seront proposées.

La structuration des modules et l'organisation de la formation est en adéquation avec ces objectifs. Le contenu de formation comporte une partie théorique générale et une spécialisation, il est complété par une mise en situation pratique fondée sur une longue période en entreprise.

La formation propose l'acquisition de différentes certifications d'aptitudes transversales qui peuvent leur servir dans le monde professionnel (TOEIC, certifications CISCO, C2I, certificat Voltaire)

Cette formation peut être suivie en formation

- Par alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)
- Continue (en présentiel, en Validation des Acquis d'Expérience (VAE))

Compétences développées

A la fin de la formation, l'étudiant doit acquérir un savoir-faire opérationnel et un savoir-faire général.

Compétences opérationnelles techniques

Participant à la conception, la mise en oeuvre, l'administration et l'évolution de systèmes et de réseaux informatiques dans une entreprise ou une collectivité, le titulaire de la licence sera capable :

- » De concevoir, optimiser et administrer une architecture réseau très haut débit
- » D'administrer et exploiter les moyens informatiques, matériels et logiciels
- » D'assurer la mise en service de systèmes et de produits nouveaux
- » De concevoir des architectures génériques des réseaux opérateurs en prenant en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles
- » D'appliquer la Qualité de Service (QoS) et déployer les règles de sécurité
- » De prendre en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles.

Compétences générales

Le titulaire de la licence sera capable :

- » De rédiger des propositions commerciales (devis, contrat de maintenance) pour ses équipements

- » De mettre en oeuvre le cadre juridique applicable au domaine des réseaux informatiques et télécoms
- » De mettre en oeuvre un processus de management de projet
- » D'utiliser l'anglais général et technique
- » De communiquer avec autrui en situation professionnelle et d'écouter les besoins des utilisateurs

Partenaires

CFA UNION pour l'apprentissage

DFC de UVSQ pour la formation continue (VAP, VAE, Contrat de Professionnalisation)

Conditions d'admission

Accès sélectif (dossier) pour les étudiants ayant validé 120 ECTS dans un parcours de licence de sciences et technologies, DUT RT, DUT GEII, DUT Informatique ou BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO).

Inscription

Cette formation n'est pas ouverte en initiale.

Inscription en formation continue

Pas d'ouverture de cette formation pour 2022-2023

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**

- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle

Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Inscription en alternance

Le processus de sélection se base en grande partie sur dossier (notes, appréciations, CV, lettre de recommandation). Certains candidats seront convoqués pour un entretien individuel afin de contrôler motivation et compétences, devant un jury de recrutement composé du responsable pédagogique et quelques enseignants de LP

Le pôle alternance de l'IUT aide à la recherche d'entreprise avec également des entretiens individuels et

séminaires collectifs organisés pour préparer lettre, entretien, etc.

Dans le cas de l'alternance, l'admission définitive ne s'effectue qu'après la signature du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation.

Les candidatures se font par le biais de l'application e-candidat :

<http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures#!accueilView>

Dépôt des candidatures du xx xx 202x au xx x 202x , avec mise en ligne des pièces justificatives demandées au plus tard le x x 202x.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à :

Formation en alternance

Fabienne Claessen

Responsable du Pôle Alternance

Tél : 01 39 2 5 47 45/ 5 37 35

fabienne.claessen@iut-velizy.uvsq.fr

alternance@iut-velizy.uvsq.fr

Contenu de la formation

La formation comporte 60 crédits et est structurée en deux semestres. Une remise à niveau est mise en place afin de pallier les différences dues aux diverses origines des étudiants. Le contenu de formation comporte une formation théorique générale et une de spécialisation selon les deux parcours, elle comporte aussi une formation pratique fondée sur une longue période en entreprise.

1er semestre de la licence professionnelle (semestre 5 d'un parcours de Licence)

Module d'adaptation

Introduction aux Systèmes d'Exploitation - 28 h

Les bases des réseaux et commutation dans les réseaux - 52 h

Formation scientifique de base

Technologie des réseaux et télécommunications - 150 h - 14 ECTS

Enseignement général - 78 h - 12 ECTS

Projet tuteuré (Conception et conduite de projet) - 30h - 4 ECTS

2ème semestre de la licence professionnelle (semestre 6 d'un parcours de Licence)

Réseaux très haut débits - 142 h - 14 ECTS

Projet tuteuré (Analyse et Conception, Implémentation) - 120 h - 4 ECTS

Stage ou (activité en entreprise pour FA) - FA : 165 J - 12 ECTS

Contrôle de connaissances

La LP est en contrôle continu (écrits, oraux, travaux pratiques notés selon les modules). Chaque module fait l'objet d'un examen (2h) et d'un TP test (2h) individuel et/ou mini-projet en binôme (4h à 8h) dans la cas des modules de la spécialisation. Dans ce dernier cas, les mini-projets donnent lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance orale. Dans les modules de communication, anglais et droit informatique des études de cas, dissertations et exposés sont proposés aux étudiants.

Le projet tuteuré ainsi que la période en entreprise sont évalués par rapport/soutenance/note encadrant. Une évaluation des travaux collaboratifs est faite dans le cas des projets tuteurés.

La compensation peut se faire sur tous les modules classiques sans barres, hors projet tuteuré et module entreprise où il est obligatoire d'avoir 10/20.

Le premier jury est organisé après la formation scientifique de base qui se déroule durant le 1er semestre de la licence professionnelle. Un deuxième jury est organisé après la formation de spécialisation approfondie. le projet tuteuré et le stage qui se déroulent durant le 2ème semestre de la licence professionnelle.

Cette licence est délivrée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le stage et le projet tuteuré, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué de la période en entreprise et du projet tuteuré.

Les UE sont acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20

L'acquisition de l'UE entraîne l'acquisition des crédits (ou ECTS) correspondants. Les UE acquises sont capitalisables.

Stages

Les stages ou activités en entreprise dans le cas d'apprentissage permettent aux étudiants de parfaire leur connaissance du milieu professionnel, de travailler sur un ou plusieurs projets dans l'entreprise. Il s'agit d'un stage de perfectionnement correspondant au niveau attendu d'un assistant ingénieur.

Un mémoire de stage doit être rédigé par l'étudiant et soutenu en fin de stage. L'avis du Maître d'apprentissage en entreprise lors de la soutenance finale, compte pour 1/3 de la note.

Le stage ou la période en entreprise dans le cas d'apprentissage sont évalués par rapport/soutenance/note encadrant entreprise.

Calendrier(s)

La période entreprise pour la formation en alternance est hebdomadaire, avec des périodes 2j/3j et d'autres à raison de 1j/4j.

Adaptation : mi-septembre - fin septembre

Formation scientifique de base : début octobre -fin mars

Spécialité : début avril - mi-juin

Perspectives professionnelles

Vu que les réseaux sont utilisés dans tous les secteurs d'activités, ces professionnels travaillent dans tout type d'entreprise. Les différents secteurs identifiés sont :

Opérateurs de Télécommunications, Sociétés de Service ; Administration / collectivités / social ; Banques et établissements financiers ; Assurances ; Industrie et énergie Informatique ; Défense / espace ; Professions libérales et particuliers ; Assurance, etc

Cette licence professionnelle vise ainsi un large éventail de métiers autour de l'informatique, réseaux et télécommunications, dont une liste non exhaustive est déclinée ci-dessous :

- ? Technicien haut niveau réseaux et systèmes
- ? Assistant Ingénieur Réseaux et Télécommunications
- ? Responsable maintenance logiciel et matériel pour les réseaux
- ? Assistant Architecte de systèmes de Communications et d'information,
- ? Assistant ingénieur en systèmes de communication professionnelle d'entreprise et réseaux unifiés voix et vidéo et données (VVOIP)
- ? Administrateur de systèmes de communication professionnelle d'entreprise et de réseaux unifiés voix et vidéo et données (VVOIP)
- ? Intégrateur en solutions de communication pour l'entreprise

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2018 de cette licence professionnelle.
- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après la LP, promotions 2008 à 2018.

Poursuites d'études à l'UVSQ

La licence professionnelle a été conçue pour accéder à l'emploi. Elle n'a pas pour objectif la poursuite d'études, même si celle-ci peut être envisagée.

Adresses et coordonnées

Adresse

IUT de Vélizy

10-12, avenue de l'Europe

78140 Vélizy

Tél. : 01 39 25 48 33

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention

Stephan Soulayrol

stephan.soulayrol@iut-velizy.uvsq.fr

Responsable de l'alternance :

Liliana Galvez

Tél. : 01 39 25 47 45

liliana.galvez@iut-velizy.uvsq.fr

Secrétariat pédagogique :

Christine Groux

Tél. : 01 39 25 47 35

licence.rt@iut-velizy.uvsq.fr

Bureau 08 - Bât. Garros

Service de la Scolarité :

Véronique Ronsse

Tél. : 01 39 25 48 43

veronique.ronsse@iut-velizy.uvsq.fr

Bureau 018 - Bât. Garros

Reprise d'études

Déborah Cousseau

Tél. : 01 39 25 46 09

deborah.cousseau@uvsq.fr